

CAMPAGNE DE BOURSES DE THESE CREACH LABS 2024

CREACH LABS, créé par l'accord général de partenariat ¹, lance un appel à candidatures commun avec la DGA, l'AID, la Région Bretagne et l'EUR CyberSchool afin de financer des projets de thèse.

Les personnes éligibles à ces financements en tant que directrice ou directeur de thèse sont les personnels habilités à diriger des recherches des établissements scientifiques signataires de l'accord (soit les tutelles des UMR IETR, IRISA, IRMAR, LabSTICC, IODE), les écoles militaires Saint-Cyr Coëtquidan et l'Ecole Navale ainsi que l'ENSAI.

Les bourses demandées à CREACH LABS peuvent être des financements complets ou des demi-financements (si un demi-financement est déjà acquis par ailleurs).

Du fait que les bourses prioritaires Région (ARED) sont constituées de demi-financements, nous incitons fortement les porteurs de projets à rechercher d'autres demi-financements.

Retrouvez la procédure de l'appel sur la page dédiée²

DATES A RETENIR

10 novembre 2023	Date limite de soumission des projets scientifiques
12 janvier 2024	Publication de la liste des projets présélectionnés (listes principale et complémentaire)
12 avril 2024	Point d'étape sur la recherche d'étudiants/étudiantes
31 mai 2024	Date limite de soumission des CV des étudiants/étudiantes Clôture de l'appel
7 juin 2024	Publication des projets financés

¹ Accord général de partenariat, signé en 2021 réunissant : DGA, AID, Région Bretagne, ANSSI, CNRS, Inria, UR1, UR2, UBO, UBS, IMT Atlantique, CentraleSupélec, INSA, ENS Rennes, ENSTA Bretagne, ENIB

² <https://www.irisa.fr/appels-a-candidatures-CREACH-LABS-2024>

PROCEDURE DE L'APPEL

PHASE 1 : PRE-SELECTION DES PROJETS SCIENTIFIQUES

1) Avant le 10 novembre 2023 : envoi sous format électronique (acronyme.pdf) du dossier de pré-candidature à CREACH LABS [1] comportant :

1. **Le CV court** (sur 2 pages au plus) de la directrice ou du directeur de thèse comportant les informations suivantes :
 - Prénom, nom, nature du poste occupé, nom de l'employeur, cursus
 - La liste de publications importantes en lien avec le sujet déposé
 - La liste d'étudiants encadrés en indiquant l'année de début de la thèse, si elle est financée par CREACH LABS et si la thèse est toujours en cours.
2. **Le CV court** des co-encadrants le cas échéant
3. **Le formulaire de pré-candidature** [2] qui décrira le sujet de thèse en moins de 2 pages hors liste de publications. Seront inclus dans la description du sujet les éléments suivants :
 - Une liste de mots clefs positionnant le sujet de thèse dans le référentiel [2] ;
 - Un état de l'art avec un choix de publications importantes liées au sujet ;
 - Une description des objectifs de la thèse en expliquant son originalité ;
 - Une description des principaux verrous avec les techniques envisagées pour les lever, des critères permettant d'objectiver la qualité des résultats obtenus au cours de la thèse (par exemple publication dans des conférences de rang A indiquer lesquelles, amélioration technique d'un procédé vérifiable par des expériences etc.) ;
 - Les financements obtenus lors des campagnes précédentes de CREACH LABS : les lister et positionner soigneusement le nouveau sujet par rapport aux projets passés.

En plus des critères d'excellences propre à toute évaluation scientifique (originalité, ambition, positionnement par rapport à l'état de l'art etc.), le jury appréciera tout particulièrement les propositions ayant au moins l'une des caractéristiques suivantes :

- Les sujets mettant en avant une forte synergie avec le pôle SSI de DGA Maitrise de l'information et/ou s'inscrivant dans la stratégie de spécialisation de la région (S3) ;
- Les projets mettant en avant des synergies entre différentes équipes, explorant l'intérêt de nouvelles techniques dans le domaine de la sécurité (par exemple dans le domaine du droit, de la sociologie, de la géopolitique etc.).

2) 12 janvier 2024 : Diffusion du classement des propositions présélectionnées en liste principale et liste complémentaire.

L'ensemble des dossiers présélectionnés devront être soumis sur l'extranet de la Région Bretagne : <http://applications.region-bretagne.fr/crbsimplicité/>

NB. Les dates d'ouverture de l'extranet de la Région Bretagne ainsi qu'un guide simplifié d'usage de l'extranet pour le dépôt du dossier de pré-candidature seront communiqués le moment venu aux porteurs des projets présélectionnés.

PHASE 2 : RECHERCHE DES CANDIDATS DOCTORANTS ET SELECTION DEFINITIVE

1. **Au plus tard le 31 mai 2024**, la ou le responsable du projet devra envoyer le CV du ou de l'étudiante sous forme électronique à CREACH LABS [1].
2. **Un point d'étape plus formel** est cependant **prévu le 12 avril 2024** : si à cette date, la ou le responsable du projet rencontre des difficultés pour recruter, elle ou il est invité à contacter CREACH LABS [2] pour faire un point sur ses démarches et donner une évaluation de ses chances de succès, ce, afin de pouvoir si nécessaire activer la liste complémentaire.
3. **7 juin 2024** : Publication des projets financés

Pour toute question contacter CREACH LABS [1]

Références:

[1] Karine Chatel (karine[point]chatel[at]creachlabs[point]fr)

[2] <https://www.irisa.fr/appels-a-candidatures-CREACH-LABS-2024>